**GOLF CLUB DE LYON**

Société Anonyme au capital de 2.225.384 €
Siège Social à JONS (69330), Chemin du Rhône
381 438 449 RCS LYON

# Conseil d'Administration du Vendredi 13 Mars 2020

## PROCES VERBAL DE LA REUNION

Le Vendredi 13 Mars 2020, à 17h30, au Cabinet Inextenso à Villeurbanne, les Administrateurs se sont réunis en séance du Conseil d'Administration.

**Sont présents et émargent le registre de présence :**

Monsieur Alain ARNAUD, Président,
Madame Victoria BROSSETTE,
Monsieur Gérard BOURDONNAY,
Monsieur Pascal DURIEUX,
Monsieur Jean Pierre GITENAY
Monsieur Yann de KERTANGUY,
Monsieur Christian MARTIN,
Monsieur Jacques PEDRINI
Monsieur Guirec PENHOAT,
Monsieur Pierre ROSET

**Est représenté avec émargement du registre de présence :**

Monsieur Jean Claude CONDAMIN

**Assistent également à la réunion :**

Monsieur Frédéric BARBA, Directeur du Club en poste
Monsieur David RICHALOT Successeur à la Direction du Club
Monsieur Bruno GOURDEL, Président de l'Association Sportive,

**Sont invités :**

Madame Elisabeth LHERMITE commissaire aux comptes PWC
Monsieur Lionel CHAUVETON Expert-comptable In extenso
Madame Sophie PONCET Comptable In extenso

**Absents excusés :**

Monsieur Jean Baptiste CLAVEL,
Monsieur Jean Pierre GITENAY

Le Conseil réunissant la moitié au moins des Administrateurs, peut valablement délibérer sous la Présidence de Monsieur Alain ARNAUD, Victoria BROSSETTE remplissant les fonctions de Secrétaire. Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'Administration a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

## Ordre du Jour

1/ Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 22 Novembre 2019.

2/ Examen et Arrêté des Comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 2019.

3/ Etablissement du Rapport de Gestion

4/ Convocation de l’Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 16 Mai 2020.

5/ Rédaction du Projet de Résolutions à soumettre à l’approbation de ladite Assemblée du Samedi 16 Mai 2020.

6/ Agrément de nouveaux actionnaires.

7/ Investissements 2020,(Practice, Rénovation Arrosage)

8 Approbation RGPD.

9/ Questions diverses.

**1 - Procès-Verbal de la séance du 22 novembre 2019**

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

**2 – Examen et Arrêté des Comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 2019.**

Le projet de l'Arrêté des Comptes 2019 est présenté en détail par Monsieur Lionel CHAUVETON Expert-Comptable In extenso (Tableau synthétique remis aux présents).

Il se caractérise par l'intégration des recettes et des dépenses du Centenaire d'un montant de 220 K€ qui sont intégrés au budget de fonctionnement car le budget de 40 K€ n'est pas significatif au vue des sommes engagées.

Le Chiffre d'Affaires de 2 301 K€ augmente de ce fait de (+7 % par rapport à 2018) pour un résultat net de 24 K€

On observe globalement une progression des postes Cotisations (+1,79 %), Green-fees (+7,28 %) et .la baisse de 6,49 % des Cartes Affaires.

La trésorerie s'élève à 38 K€ en totale stabilité par rapport au 31/12 2018.

L'endettement financier net diminue pour un montant de 765 K€

**3 –Etablissement du Rapport de Gestion**

Le Rapport de Gestion est approuvé par l'ensemble des participants.

**4- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 16 mai 2020**

La convocation à l'Assemblée Générale du 16 Mai 2020 est validée sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire du pays et des règles en vigueur à cette date. Pour mémoire cette AG devrait se tenir avant le 30 Juin 2020.

<u>Le Budget 2020 tel que présenté est approuvé par les présents.</u>

**5- Rédaction du Projet de Résolutions à soumettre à l'approbation de ladite Assemblée du Samedi 16 Mai 2020.**

Le Projet de Résolutions à soumettre à l'approbation de l'AG est approuvé par l'ensemble des participants.

**6- Agrément de Nouveaux Actionnaires.**

Sont agréés comme nouveaux actionnaires

Monsieur Fabien SEIGNOL qui achète l'action de Monsieur Jean GAY (Succession)
Monsieur Patrick GROSPERRIN qui achète l'action de Madame Géraldine BERTHET
Madame Sophie AUFFORT SEIGNOL qui achète l'action de Madame Sylvie COGNET ROGER
Monsieur Jean François HENDRICKX qui achète l'action de Madame Brigitte GARNIER
Madame Virginie BERNARDI qui achète l'action de Monsieur Thibault TOUCHANT
Madame Danièle DUBY qui achète l'action de Monsieur Julien REINE
Madame Aline TRUX qui achète l'action de Monsieur Henry AYLAGAS
Monsieur Yves RIOTON qui achète l'action de Monsieur Gérard PINAULT(Succession)
Monsieur Dominique MILHAUD qui achète l'action de Monsieur Gérard PINAULT(Succession)
Monsieur Jean Pierre LUCIANI qui achète l'action de Monsieur Jean Claude VERNAY
Monsieur Christophe RAMBAUD qui achète l'action de Monsieur Jean Luc BELLANGEON

Monsieur Olivier LEVRAT qui achète l'action de Monsieur Olivier PRAT
Monsieur André BOGUMILOWICZ qui achète l'action de Monsieur Jean François MARQUETTE
Monsieur Jean Pierre MARINHEIRO qui achète l'action de Monsieur Daniel BROTTO

**7 – Investissements 2020**

Les prochains investissements prévus comme suit :

Practice :

Alain ARNAUD confirme qu'une étude a été engagée pour réduire le coût sur la base d'un bâtiment plus modeste d'environ 15 postes couverts. Une première approche budgétaire permet de se situer aux environs de 200 K€. Devant l'incertitude engendrée par la situation sanitaire décision est prise de repousser le projet.

Rénovation du système d'irrigation des Sangliers :

Le Cabinet KCONSULT a terminé la réalisation du Dossier Technique.
6 Sociétés dont une anglaise ont manifesté leur intérêt et doivent formuler leurs offres avant la fin du mois de Mars. Certaines ont d'ailleurs dépêché des représentants sur place pour visiter le golf et affiner leur projet.

Les deux meilleures offres seront remises en compétition pour un second tour de table. Le budget final initialement évalué aux environs des 900 K€ pourrait se situer finalement aux alentours des 800 K€ car des alternatives comme l'achat directement par le golf des matériaux nécessaires au chantier restent possibles pour limiter les couts.

L'investissement est toujours prévu sur 2 années pour limiter l'impact financier et sur le parcours.

La situation actuelle appelle à la plus grande prudence et un chiffrage plus précis pourra s'effectuer prochainement en relation avec les recettes prévues au budget.

**8-Approbation RGPD**

Le Projet du 15 Février 2020 concernant la Politique de Protection de la Vie Privée et des Données Personnelles est adopté sans modification. Il sera annexé très prochainement aux informations légales publiées sur le site internet du club.

**9 –Questions diverses**

Les derniers détails concernant le départ de Frédéric BARBA du poste de directeur du club sont évoqués et validés. Frédéric adresse ses plus chaleureux remerciements à tous les Administrateurs pour la qualité de la relation et la confiance accordée durant les 15 années de collaboration. Il est en retour remercié pour tout le travail effectué.

Son successeur David RICHALOT est présenté aux Administrateurs.

Au niveau des effectifs de Membres par rapport à la dernière situation de Novembre 2019 nous enregistrons fin Février 2020 683 personnes contre 681 et 92 cartes au Club Affaires contre 95 mais une effectif de joueurs stable de 188 contre 187.

Le total général se situe donc à 871 personnes. C'est une relative stabilité dans un contexte difficile où l'engagement n'est plus toujours la solution envisagée.

La situation de l'épidémie de Covid19 est analysée en l'état des connaissances au moment du Conseil. Guirec PENOHAT expose les procédures mises en place dans les grandes entreprises durant les derniers jours.

David RICHALOT expose les mesures déjà prises au Club en relation avec les recommandations de la Fédération Française de Golf et avec l'accord du Président

L'Ecole de Golf est déjà fermée jusqu'à nouvel ordre. Les épreuves fédérales sont interrompues jusqu'au 31 Mai et les clubs sont appelés à en faire de même pour leurs compétitions Le GCL n'est provisoirement accessible qu'aux Membres du club.

Décision est prise, au niveau du personnel, et sans attendre, de mettre en place un plan de sécurité au niveau du club pour créer plusieurs équipes techniques qui ne se croisent pas et assurer un service minimum à l'accueil avec une personne seule.

La question se pose aussi de la possibilité de conserver l'activité de restauration et le service des vestiaires

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h00 et clôturée par un pot pour le départ de Frédéric Barba.

Le Président,
Alain ARNAUD.

La Secrétaire,
Vicky BROSSETTE

Prochaine réunion du Conseil d'Administration

Date à déterminer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire